

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

(jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.)

FR. THUREAU-DANGIN. *Une relation de la huitième campagne de Sargon* (714 av. J.-C.). Paris, Geuthner, 1912, XX+87 pages, 30 planches et 1 carte. — Vers la fin de 714, suivant un rite traditionnel on porta à l'E-har-sag-kour-kour-ra, le grand temple du dieu Assur, une tablette d'argile sur laquelle était écrite une lettre adressée à la divinité pour lui rapporter, au nom du souverain, les événements militaires de l'année. C'est cet important document, récemment acquis par le Musée du Louvre, que publie M. Thureau-Dangin.

Cette année-là, Sargon avait enfin abattu la puissance de l'Ourartou et ses *Annales*, retrouvées par Botta sur les murs du palais de Khorsabad, en ont conservé le souvenir dans un récit de quarante lignes. La nouvelle *Relation*, écrite aussitôt après les événements en retrace le détail en plus de quatre cents lignes, et l'un de ses mérites, c'est de permettre de suivre la marche de l'armée assyrienne dans des régions où l'on avait peine à localiser les noms anciens des villes, des montagnes et des cours d'eau. Si l'on excepte l'adresse au dieu et le protocole du début qui le rangent dans le style épistolaire, le texte ne diffère des *Annales* des rois assyriens que par l'abondance des détails; on y retrouve les mêmes formules, les mêmes expressions, la même méthode de composition, la même intention d'exalter le souverain et d'abaisser ses ennemis.

Le but prochain de la campagne était de châtier le Zikirtou et l'Andia, provinces mannéennes, situées au sud-est et à l'est du Ouachouh, le Sahend actuel, dont les chefs s'étaient révoltés contre leur roi, tributaire de l'Assyrie. Métatti, gouverneur du Zikirtou, se retira devant Sargon et contournant le Ouachouh alla joindre ses forces à celles d'Oursâ, le puissant roi d'Ourartou, qui s'était emparé d'un territoire mannéen entre le Sahend et le lac d'Ourmia; peut-être espérait-il être poursuivi et, par un mouvement tournant venir attaquer les Assyriens par derrière. Le rédacteur n'ignorait point ce projet; il avoue que Métatti « se porta au secours » d'Oursâ! Mais auparavant

il a pris soin de déclarer qu'à l'approche de l'armée ennemie « sa chair en fut paralysée;... Parda, sa résidence, n'eut plus aucun prix à ses yeux et il abandonna les biens de son palais ». 12 villes dont on rapporte les noms et 24 villages furent saccagés; dans les *Annales*, rédigées plus tard, la capitale est consumée par le feu, 3 villes et 24 villages seulement tombent aux mains des Assyriens, on ne sait plus rien des mouvements de Métatti : « il s'enfuit, le lieu de son séjour ne fut pas trouvé ».

Grâce au service d'espionnage, Sargon a été prévenu des desseins d'Oursâ; avec une troupe d'élite il accourt, surprend son camp et le poursuit sans pouvoir le saisir. Aussitôt il modifie son plan de campagne, abandonne ses projets contre l'Andia, pénètre en Ourartou et passe au nord du lac de Van, en ravageant villes et villages. Oursâ évite de livrer bataille et très probablement tombe malade : « Nourriture et boisson il refusa à sa bouche; une maladie incurable il s'infligea à lui-même ». D'après les *Annales*, « avec sa propre lance de fer, comme à un porc, il se perça le cœur et mit fin à sa vie ». Ces deux récits peuvent être exacts l'un et l'autre; Oursâ malade se serait suicidé et le rédacteur de la *Relation* n'aurait pas eu connaissance de sa mort.

Au moment de rentrer en Assyrie, Sargon décide de marcher contre Montsatsir, dont le roi se comportait en vassal bien indépendant. Il attaque la ville à l'improviste et y recueille un immense butin. Nouvel exemple de l'inconstance des Annalistes dans la transmission des chiffres : 6.110 prisonniers d'après la *Relation*, 6.170 d'après les *Annales*; 12 mulets et 380 ânes contre 692 mulets et ânes; 525 et 920 têtes de gros bétail; 1.235 ou 1285 et 100.225 têtes de petit bétail.

M. Fr. Thureau-Dangin a réuni dans la préface tous les renseignements qui peuvent faciliter l'interprétation historique et géographique de ce précieux document; la traduction est accompagnée de nombreuses notes sur l'interprétation matérielle; viennent ensuite les récits conservés par les *Annales* et par le *Prisma B*, un index des noms propres, la copie du texte cunéiforme en 22 planches autographiées, la reproduction de la tablette en 8 planches phototypiques et un itinéraire en couleurs. — L. DELAPORTE.

ALBERT GRENIER, *Bologne Villanovienne et Etrusque, VIII^e-IV^e siècles avant notre ère* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 106). Paris, Fontemoing, 1912, 540 pp. in-8° carré; 4 pl. et 150 fig. dans le texte. — Depuis les travaux de MM. Martha et Gsell, l'attention des savants français semblait s'être détournée des civilisations anciennes de l'Italie. Un membre de notre École de Rome vient de renouer la tradition, et avec beaucoup de bonheur. Il a exploré minutieusement les musées archéologiques de la Toscane, dépouillé en conscience tous les procès-verbaux de fouilles, racheté, quand il se pouvait, leur trop fréquente insuffisance (et quelquefois leur inexistence) par des conversations avec les fouilleurs, pratiqué même, ô prodige presque incroyable, quelques sondages décisifs dans la région qui l'intéressait. De tant d'efforts résulte un livre très documenté et très

mûri, très personnel aussi, très net enfin quant au plan et à la doctrine. Cette dernière, que nous allons résumer, s'accorde, de façon générale, avec celle que Brizio exposait, voilà déjà longtemps; mais dans l'ouvrage nouveau la matière examinée est plus riche, le commentaire élargi et plus poussé, et bien que l'auteur se renferme sagement dans son cadre, l'intérêt de son œuvre dépasse celui d'une simple monographie.

La Bologne villanovienne couvrait une très vaste étendue : 200 hectares; ce qui ferait, à la supposer carrée, un rectangle de plus de 1.400 mètres de côté. Chiffre énorme pour une agglomération primitive, et qui trouve des sceptiques. Le tout est de s'entendre sur ce mot *ville*. Je croirais à un groupement d'habitations, en hameaux dispersés, sans rien de la cohésion qu'avaient les cités véritables. Aucun faste; pas de bâtiments publics dignes de ce nom, des champs et jardins entourant de simples huttes; ainsi m'expliquerais-je qu'il n'y eût pas d'enceinte, ou qu'il n'y eût qu'une clôture de terre, aujourd'hui disparue, élevée à peu de frais. Aucune orientation. Les demeures, légèrement enfoncées dans le sol, ne ressemblaient en rien aux cabanes sur pilotis des terramares; il y a donc une lacune entre la civilisation du bronze et celle du premier âge du fer (1). Cet ensemble villanovien remonterait au VIII^e siècle, époque des premières tombes Benacci. Si Montelius exagérât en parlant des environs de 1.100, peut-être cette date est-elle critiquable en sens inverse : les influences gréco-orientales, ioniennes, commencent au VII^e siècle, et il y eut un stade antérieur qu'on se représente mal aussi abrégé. La plupart des habitations semblent avoir affecté une forme ronde; on ne saurait néanmoins approuver dans le détail ce que dit l'auteur des demeures rondes ou ovales, ou des rectangulaires. L'opposition géographique qu'il veut établir entre ces types divers ne résisterait pas une étude approfondie.

A Bologne même, il ne s'est trouvé que des traces rares et confuses de l'occupation étrusque (2), mais, à quelque vingt milles (3), nous avons une autre « Pompei », Marzabotto, qui nous dédommage amplement, et nous laisse reconnaître l'orientation générale de la ville (et des temples), une part de son enceinte, des spécimens de maisons. La Bologne étrusque, Felsina, devait être située à quelque distance de la précédente, sur une hauteur, et jouer le rôle d'une forteresse.

En ce qui concerne les nécropoles, on relève encore un contraste très marqué. Dans les rites d'abord : l'incinération prédomine chez les Villanoviens, l'inhumation chez les Étrusques. Dans la forme des tombes : à la première époque, nombre de variétés, tombes à puits, à fosse, *a dolio* (faites d'une grande jarre); rien que la fosse plus tard, ou de vraies constructions en pierres; les jarres sont exceptionnelles. Différence aussi, bien entendu, dans le mobilier funéraire.

Suït donc une étude exhaustive des industries et de l'art. De

1. Et non *de* fer, comme dit parfois l'auteur (pp. 71, 78, 153, etc...).

2. Les territoires recouverts par les deux civilisations au nord de l'Apennin ne se superposent d'ailleurs pas.

3. Non au nord (p. 31), mais au sud, dans la direction de Florence.

l'époque villanovienne, il nous est venu nombre de poteries, ossuaires ou objets domestiques; beaucoup extrêmement grossières, d'autres de fabrication plus fine, et qui révèlent sans conteste l'imitation de la vaisselle de bronze. Les formes (ciste, situle) sont littéralement copiées, et le décor s'inspire des mêmes motifs. La métallurgie se distingue en effet, dès ce temps-là, par une technique savante, qu'elle applique surtout au bronze. Elle bénéficie du reste des apports méditerranéens, qui lui fournissent un répertoire ornemental, qui implantent dans la région de nouveaux types de fibules. Il semble, à ce propos, que M. Grenier fasse à ces influences gréco-orientales une part trop exclusive : certaines formes, certains symboles gravés se sont retrouvés dans l'Europe du centre et du nord; il est exagéré de refuser toute action sur cette culture aux contrées septentrionales, et de faire passer par l'Orient l'ambre qui arrivait à la région du Pô, expédié sans doute, je le reconnais, des bords de la Baltique.

Dès la période de la domination étrusque, un luxe tout nouveau éclipse l'industrie villanovienne, rudimentaire et toute pratique; les vases attiques pullulent dans les tombes, et c'est eux notamment qui permettent de fixer, avec la plus grande vraisemblance, à 525 environ la substitution des Étrusques aux Villanoviens (1), et aux alentours de 350 la catastrophe qui ruina leur propriété, après un demi-siècle de résistance aux invasions gauloises. La vaisselle de bronze prend au ^v^e siècle un développement prodigieux; les types caractéristiques, comme la ciste à cordons, se multiplient. Parmi tous les objets revenus au jour, les uns représentent une exportation directe de la Toscane; les autres un prolongement de l'activité indigène, entrée dans la voie des perfectionnements; beaucoup encore, tels les miroirs et candélabres, ne sont qu'un reflet de l'art grec. La série la plus curieuse est celle des bronzes figurés, dont M. Grenier analyse les scènes avec grande précision. On peut lui accorder qu'il y a là un mélange de traditions locales et d'emprunts à l'Etrurie; les situles bolonaises ont dû être faites à Bologne même, mais il ne s'ensuit pas que celles des régions vénètes ou alpestres soient postérieures; les ateliers d'où sont sorties ces dernières ont pu recevoir d'aussi bonne heure et sans intermédiaire les leçons de la Grèce ionienne. C'est un problème des plus obscurs.

De là passant en revue les pierres sculptées et les stèles funéraires, l'auteur montre à merveille la grossièreté enfantine des ornements et des motifs villanoviens; bientôt, avant même la conquête politique, l'influence étrusque se fait sentir; elle impose le type de la dalle plate, en fer à cheval, et les sujets dérivés du répertoire attique, traités dans une note qui montre les mêmes croyances qu'en Etrurie, relativement à la vie d'outre-tombe.

Jusqu'au dernier chapitre, les traditions littéraires avaient été à peu près négligées; M. Grenier les scrute dans la conclusion même et de leurs données vagues, ambiguës, défigurées par bien des transmissions, extrait néanmoins une indication générale. c'est qu'on reconnaissait, au nord de l'Apennin, la présence d'un fonds de population ombrienne antérieur aux invasions celtiques. On nous pro-

1. Noter en effet les rapports de la *Certosa* avec la Tène I.

pose d'attribuer à ces Ombriens la civilisation villanovienne. Le nom importe peu; il n'importait guère non plus au sujet choisi de savoir si réellement ces peuples vécurent d'abord dans l'Italie centrale, d'où les auraient chassés les Étrusques, race orientale venue par mer, qui ensuite les aurait soumis, plus au nord, dans leur nouvel établissement. Un examen plus complet des civilisations primitives de l'Europe centrale conduirait peut-être à reviser un tel jugement. En tout cas, la thèse essentielle du livre, touchant l'invasion étrusque, sa date, ses effets et leur durée, paraît très solidement assise. En dehors du résultat ainsi obtenu, on n'appréciera pas moins les longs développements qui y mènent, cette enquête générale sur les coutumes et l'art de ces deux civilisations successives; elle aurait plus de prix si l'illustration, fort mal venue, ne causait tant de fois des regrets que l'auteur a dû éprouver plus vivement que personne. La forme est agréable, alerte, et relevée de traits heureux (1). — VICTOR CHAPOT.

AUGUSTE LONGNON. *Origines et formation de la nationalité française. Eléments ethniques. Unité territoriale*, in-16°. Paris. Nouvelle Librairie Nationale, s. d., 92 pp. — M. Longnon avait formé le projet d'écrire une histoire de la France au moyen-âge; il n'en rédigea que l'introduction qu'il ne publia point. C'est cette introduction que les héritiers de M. Longnon nous donnent aujourd'hui, sous le titre qu'on vient de lire. Ils l'ont fait précéder d'une préface qu'il faut regretter, car elle paraît propre à inspirer aux lecteurs, au sujet de l'impartialité et du caractère scientifique de l'ouvrage, des doutes, qui seraient injustes. On trouvera dans la courte brochure de M. Longnon un exposé clair, vigoureux, et parfaitement objectif de l'histoire de la formation ethnique du peuple français. L'histoire de la formation territoriale de l'Etat français est traitée plus rapidement, mais avec le même talent et la même science. — MARC BLOCH.

L. C. BOLLEA. *Le origini della casa di Savoia e dei suoi titoli feudali*. Rome, Unione editrice, 1912, 40 p. in-8. — Dans ce travail, publié par le *Giornale araldico storico genealogico*, M. B. classe et examine les hypothèses émises par les historiens sur les origines de la maison de Savoie et adopte l'hypothèse seconde manière de M. Gabotto (origine bosonienne). Il expose ensuite comment les différents titres portés par cette maison ont été acquis, en partant de Thomas 1^{er} et en suivant jusqu'au roi actuel. — G. B.

1. Menues taches, qui n'ôtent rien à la valeur d'ensemble du travail. La typographie est correcte, quoique les virgules semblent souvent posées à tort et à travers. P. 212, note 1 : *Oesterreichische*. P. 96, note 8 : Wiegand [t]. Obstinement, Kannengiesser se voit privé d'un S, et Oberziner affligé d'un second N. Locutions fâcheuses. P. 10 : « descendus le long de la côte » (parce que, sur les cartes murales, le nord est en haut ? Pure convention). P. 27 : *plus* ou moins *bon ordre*. *Chatcheules* (pp. 222, 223, 260) étonne sous la plume d'un philologue. Le chapeau « de Basile » pourrait bien être une illusion ; moi, je croirais cette coiffure complètement ronde ; mais cela ne se voit pas sur les têtes de profil.

PHILIPPE LAUER. *Robert I^{er} et Raoul de Bourgogne* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, 180) Paris, Champion, 1910, IV-117 p. in-8. — Cette petite thèse récente, en dépit du millésime imprimé au titre, comble une lacune des *Annales carolingiennes*. Les Robertiens Robert et Raoul sont étudiés avec soin par M. L. Au demeurant, nous savons très peu de choses sur Robert, devenu héros épique sous le nom de Robert de Montdidier ; pour Raoul, M. L. essaie de peser équitablement les jugements fort opposés des contemporains. Les faits qui dominent pour l'époque de ces deux règnes, en dehors de la chute de Charles le Simple, c'est la guerre normande, la guerre vermandoise et la perte de la Lorraine ; mais les événements ne sont rien au regard des institutions qui s'installent alors, et c'est essentiellement dans le développement de la féodalité qu'il faut rechercher la cause de la faiblesse et de la nullité de ces rois. En appendice, M. L. a publié des fragments inédits de l'anonyme de Laon qui concernent Herbert II de Vermandois. — G. B.

JULIA CARTWRIGHT, *Isabelle d'Este, marquise de Mentoue*. (1474-1539), traduction et adaptation de l'anglais, par M^e Schlumberger, Paris, Hachette, 1912, XVIII-464 pp. in-8. — La fatalité semblait s'acharner sur tous ceux qui avaient entrepris une biographie d'Isabelle d'Esté. La première, M^e Cartwright aboutit à nous faire un portrait fidèle et détaillé de cette princesse qui, pendant la période la plus active de la Renaissance, régna dans une des cours les plus brillantes et qui, pendant la rivalité de la France et de l'Autriche, prit part aux événements politiques les plus importants.

Cette étude est faite à l'aide de nombreux travaux de détail déjà publiés, mais son originalité vient surtout de la correspondance d'Isabelle, que l'auteur suit pas à pas et dont il ne nous ménage pas les extraits. Cette méthode semble inattaquable : rien de plus sincère, de plus vivant, de moins sujet aux déformations du recul que la correspondance. Rien de plus faux aussi. Et nous en voyons un bel exemple. La vie de tous les jours est forcément banale : les lettres écrites pour réclamer des tableaux à Léonard de Vinci et à Raphaël ne sont rien de plus que les protestations d'un client mécontent. Que dire des innombrables commandes de bijoux, de dentelles ou de robes de soie ! Et franchement, nous ne nous intéressons pas aux aventures des bouffons de la cour qui voisinent trop fréquemment avec les Sforza, les Borgia, et Charles-Quint. On comprend que celui qui écrit au jour le jour des lettres ou des mémoires, ne fasse aucun départ entre l'incident futile qui le retient quelques heures et l'événement dont les conséquences historiques lui survivront. Notre époque curieuse de l'intimité des grands hommes, aime à les suivre dans le détail de leur existence, et le lecteur a la satisfaction de trouver des héros à sa mesure. Mais c'est s'égarer volontairement que de s'attacher à de tels documents, alors que l'historien doit conserver toute sa critique pour discerner ce qui seulement mérite d'être retenu.

Nous regrettons que M^e Cartwright n'ait point usé d'une semblable discrétion.

On ne peut qu'admirer sans réserve l'édition de cet ouvrage, son impression et surtout les superbes planches qui reproduisent les plus belles œuvres d'art de la duchesse de Mantoue. — R. DOUCET.

E. SAULNIER. *Le rôle politique du cardinal de Bourbon, (Charles, X), 1529-1590*, Paris, Champion, 1912, vi-324 pp., in-8°. — C'est un triste personnage que ce cardinal Charles de Bourbon, d'intelligence bornée, de moralité douteuse, sans énergie, misérable instrument aux mains des hommes actifs qui l'entourent, Henri de Guise et Mayenne, qui font de lui un prétendant au trône de France, puis un roi dont le règne éphémère se passe tout entier en captivité. Dans cette fin du xvi^e siècle, où tant d'hommes actifs, qui ont manifesté leur personnalité, sont encore presque inconnus de nous, M. Saulnier a choisi cette médiocrité pour la tirer de l'oubli. Assurément, cette biographie est facile à délimiter et la richesse du sujet ne risque point d'égarer l'auteur, mais les travaux de ce genre, même s'ils sont faits consciencieusement comme celui-ci, peuvent se multiplier. Qu'y gagnerons-nous? — R. DOUCET.

CHARLES BRATLI. *Philippe II, roi d'Espagne; étude sur sa vie et son caractère*; préface de M. Baguenault de Puchesse; Paris, Champion, 1912, 300 pp. in-8, 6 pl. h. t., 1 fac-simile. — Le petit livre de M. Bratli est, nous dit-il, le fruit de longues années d'études et de recherches; M. Baguenault de Puchesse nous apprend, d'autre part, que l'auteur, « connaissant toutes les langues, élève distingué de l'Université de Copenhague, depuis vingt ans parcourt l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre à la recherche de documents imprimés ou manuscrits » et que ses séjours en Espagne ont achevé de le renseigner « sur des mœurs et un état d'esprit qui ont moins changé qu'on ne croit depuis le xvi^e siècle ». De là, son dessein de nous présenter aujourd'hui Philippe II, le vrai Philippe II, le Philippe II de l'Histoire et non de la Légende. Sans doute — mais d'abord M. B. ne s'illusionne-t-il pas un peu lorsqu'il croit si inconnu ou si méconnu son héros? J'ai lu son livre attentivement et, l'ayant fermé, je me suis trouvé en possession d'une image de Philippe un peu moins nette sans doute, mais fort semblable à celle que, par exemple, M. Mariéjol traçait de lui jadis, dans le chapitre sans prétention du « Lavis et Rambaud »? Sur certains points même, cet historien — M. Mariéjol — qui ne manifeste aucun désir de réhabiliter Philippe, donne cependant de sa conduite une idée beaucoup plus favorable que M. B.; nous songeons, notamment, à l'appréciation qu'il porte sur la conduite personnelle du roi vis-à-vis des Morisques : grave question que M. B. aborde bien gauchement en deux ou trois pages (pp. 122-124) non exemptes de contradictions (1).

1. Par ex., M. B. nous dit qu'à la suite de l'accord de 1528, « les Maures et les Morisques se sentant forts et privilégiés ne tardèrent pas à donner libre cours à leurs rancunes religieuses et nationales. Donner libre cours à des rancunes religieuses et nationales, c'est se révolter. Or, p. 124, M. B. déclare que « la race mauresque » se multipliait et augmentait son bien-être matériel, « mais sans tenter de nouveaux efforts en vue de jouer un rôle politique ». Et ses représentants « se soumettaient extérieurement aux lois de l'État et aux cérémonies de l'Église ». Alors ?

De la gaucherie : tel est le défaut de ce livre écrit avec bonne foi et sincérité, mais mal composé, horriblement décousu, constitué par une série de remarques fragmentaires et laissant finalement une impression d'indécision, de confusion, souvent même de contradiction qu'accroissent encore de multiples impropriétés de langage. En veut-on deux ou trois exemples? « En ce qui regardait son extérieur, écrit p. 78, M. B. le jeune Philippe était fort peu espagnol ». Mais, p. 84, parlant de son voyage en Flandre, il note : « Malgré sa jeunesse, il était d'un espagnol tellement stéréotypé qu'il fut pris d'une cuisante nostalgie... » — P. 78 également, M. B. déclare que le visage de Philippe « était d'une beauté régulière; si son grand-père l'archiduc d'Autriche n'avait pas déjà été dénommé le Beau, il y aurait eu suffisamment de raisons pour appliquer cette épithète au fils de Charles-Quint ». Rien n'est évidemment plus subjectif qu'un jugement esthétique; mais tout de même... la beauté *régulière* de Philippe II? Jusqu'à la machoire exclusivement, j'imagine; que M. Bratli revoie donc pour son édification, les documents groupés par le Dr Ostwald Rubbrecht dans son étude (omise à la Bibliographie) sur *l'Origine du type familial des Habsbourg*. — P. 113, M. B... nous montre Philippe « jetant la base des grandes et précieuses collections scientifiques que l'Espagne peut étaler avant tout autre pays européen. Nous pensons ici spécialement, ajoute-t-il, aux Archives générales de Simancas, à l'excellente bibliothèque de l'Escurial, et aux archives Espagnoles de Rome ». Mais était-ce à titre de collections scientifiques, et pour le plus grand profit de Gachard ou de M. B. que Philippe II faisait tenir en ordre ses papiers d'Etat? N'y a-t-il pas naïveté à signaler ces faits comme prouvant l'intervention personnelle du roi dans tous les domaines de la vie intellectuelle? Et n'y avait-il donc qu'en Espagne alors des archives classées, gardées, entretenues, et des bibliothèques de palais?... Evidemment, M. B. se laisse entraîner trop loin; ne déclare-t-il pas, p. 67, que l'Espagne « devient au XVI^e siècle la terre promise de tous les artistes, architectes et inventeurs ». Peste! tous les artistes! et tous les inventeurs?

M. Baguenaut de Puchesse termine ainsi la *Préface* qu'il a écrite pour le « Philippe II » de M. Bratli : « Ses conclusions hardies étonneront peut-être quelques lecteurs. Son travail n'en sera pas moins nécessaire à consulter pour quiconque voudra se rendre compte de l'immense littérature produite à l'occasion de la vie d'un roi qui ne saurait se plaindre d'avoir été délaissé par l'histoire. » Dans ces limites, on peut accepter l'éloge. Les chapitres bibliographiques seront utiles en effet (1) encore que nous ne soyons pas si

1. Quelques remarques de détail. P. 244, Brantôme est cité dans l'édition Buchon ! M. B. ignore l'édition Lalanne (S. H. F., 11 vol. in-8, 1864-82). Renvoyons-le à Hauser, *Sources de l'Hist. de France*, II, 2, p. 31. — P. 245, signaler la traduction de Calvete de Estrella en français par J. Petit, Bruxelles, 1884, 5 in-8. — P. 247, n'y aurait-il pas eu lieu de signaler les *mémoires* de Champagny ? — P. 248, à la *Jornada de Tarazona* de Cock, ajouter de *Mantua Carpentana heroice descripta*, mêmes éditeurs, Madrid, 1883, in-12. — P. 258, refaire la notice de la *Correspondance* de Granvelle, en adjoignant le nom de Ch. Piot à celui d'Ed. Pouillet. — Signaler à la suite les *Lettere al duca di Savoia* de Granvelle pp. . Ricotti, Turin, 1880, in-8. — P. 261, d'Hopperus, M. B. cite le « *Recueil* le

démunis qu'on pourrait le croire, et que, par exemple, les deux ouvrages récents de M. Gossart et la bibliographie de Pirenne donnent une idée fort précise de « l'immense littérature » du sujet. Mais la belle et puissante étude de psychologie historique qu'il y aurait lieu d'écrire, en effet, sur Philippe, sur ce personnage si plein de contrastes et de mystères — n'est pas faite. C'est que le travail, la bonne volonté, la connaissance des langues, et même les longs séjours à Simancas n'y suffisent point. — LUCIEN FEBVRE.

COMTE LE NEPVEU DE CARFORT, *Du Gay Trouin, sa maison natale, sa sépulture, les manuscrits de ses mémoires* (grav.). Saint-Brieuc, R. Prud'homme, et Paris, H. Champion, 52 pp. in-8, 1912. — A l'aide de documents inédits, l'auteur a réussi à identifier d'une façon certaine la maison natale de Du Gay Trouin à Saint-Malo, ainsi que le lieu de sa sépulture à Paris, qui serait l'église Saint-Roch. Il a également découvert la seconde partie d'un des manuscrits des Mémoires du célèbre marin dont les premiers cahiers se trouvent aux archives municipales de Saint-Malo. Il semble bien que ce soit là la rédaction définitive qui devrait remplacer l'édition inexacte de 1740. — R. G.

DURENG, *Le duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726)*, Paris, Hachette, 1911, 548 p. in-8. — Les savantes études de M. Emile Bourgeois ont renouvelé l'histoire de la diplomatie secrète au XVIII^e siècle: on sait comment il a réhabilité Alberoni et vengé l'abbé Dubois des injures de Saint-Simon. Grâce à lui, la Régence, où les volontés individuelles, disciplinées sous Louis XIV, font brusquement irruption, où les intrigues s'entrelacent, où des idées nouvelles se font jour, heurtant des intérêts personnels ou de lointaines traditions, — apparaît aujourd'hui comme une des périodes les plus savoureuses et les plus pittoresques de l'histoire. Ne convenait-il pas également d'examiner avec plus de conscience et d'exactitude qu'on ne le fit jusqu'à présent la période qui s'étend entre la mort du duc d'Orléans et la chute du duc de Bourbon? N'était-il pas intéressant de rechercher comment et pourquoi l'alliance anglaise, qui naquit en 1716 d'un accord du Régent et du roi d'Angleterre, put subsister de 1723 à 1726? M. Dureng l'a pensé : il a fait cet examen, il s'est livré à ces recherches. Il les apprécie, d'ailleurs, comme il convient : elles se classent, déclare-t-il sans ambages (p. 9), parmi celles qui ont « quelques chances d'être utiles et de fixer définitivement la certitude », et les « plaisirs » qu'elles procurent aux lecteurs sont « infiniment variés et personnels. » — Cet éloge n'a que le tort d'être expri-

Mémorial des troubles des Pays-Bas dans l'édition des *Analecta belgica* d'Hoyneck van Papendrecht. Il faut indiquer l'édition Wauters (A), *Mémoires de Viglius et d'Hopperus*, Bruxelles, 1858, in-8 (M. Hist. Belge) — continuée par R. Fruin in *Bijdragen en Nieuwdeelingen van het hist. g. von Utrecht*. — Signaler également les *Epistolae Hopperi ad Viglium*, éd. de Nélis, Utrecht, 1802, in-4. — P. 282, refaire la notice sur Viglius : la *Vita Viglii* n'occupe que la p^{ie} I du t. I des *Analecta*. Viennent ensuite les *Epistolae* à Hopperus (t. II, p. II) et les *Epistolae ad diversos* (t. II, p. I).

mé par l'auteur même en sa préface; mais lisez le volume, et vous reprendrez volontiers pour votre compte cette affirmation préliminaire.

C'est, au sens propre du mot, un livre neuf. M. Dureng a exploré patiemment les Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, celles du British Museum et du Record Office à Londres, et les documents inédits qu'il a pu recueillir lui ont permis, non pas précisément de réhabiliter « Monsieur le Duc », mais de fixer les notions et les responsabilités à la lumière des faits.

Le Duc de Bourbon n'avait pas été flatté par les historiens. « Cupide, avare et débauché, » il eut, écrivait M. Bourgeois (1), « son secret qui dirigea la politique française, mais inférieur encore, s'il se pouvait, à celui du Régent, secret tout négatif et plus avilissant encore. » Entre les mains de ce prince « égoïste », la France et son roi ne furent plus que « les instruments aveugles de la politique anglaise. »

Mais, si le duc de Bourbon mérite d'être sévèrement jugé, il faut reconnaître qu'il se trouva, dès le début, en présence d'une situation absolument inextricable, où d'autres — moins médiocres — se seraient également brisés. Il eut deux malchances : la première fut de s'empêtrer dans les engagements de la politique secrète du cardinal Dubois, et la seconde fut d'être obligé de compter avec Fleury, tout-puissant sur l'esprit d'un roi déjà adolescent. Or cet homme sans autorité voulut — et c'est ce que son biographe met excellemment en lumière — gouverner et réformer. Mais il fut réduit à prendre le contre-pied de la politique du Régent, il ne put établir son crédit, ni à Madrid, ni à Saint-Petersbourg, ni même à Londres : après s'être flatté de tenir les Anglais en dehors de ses combinaisons et de ses intrigues, il fut obligé de se livrer à eux, consentant à collaborer à la destruction de la Compagnie d'Ostende et leur garantissant Gibraltar.

M. Dureng débrouille avec aisance tous les fils de cette histoire compliquée. Après nous avoir fait assister à « la liquidation de la politique de Dubois », il raconte — avec clarté et agrément — le renvoi de l'Infante, les traités de Vienne et le traité de Hanovre (3 sept. 1725). Nous arrivons ainsi, par étapes successives, à la catastrophe finale : l'essai infructueux d'une ligue européenne contre la maison d'Autriche ruine le prestige du duc de Bourbon et prépare sa disgrâce.

Au surplus ce livre a un autre mérite. Car il ne se borne pas à — des hommes, un milieu, un personnel. Parmi les personnages qui apparaissent aux différents plans de cette histoire, il en est quelques-uns dont la physionomie attire et dont le rôle mériterait d'être étudié à part : — Bolingbroke, « sur lequel rien de définitif n'a été écrit, ni en anglais, ni en français; » — Chavigny, le collaborateur et le confident de Dubois; — le cardinal Melchior de Polignac, dont M. Dureng démêle, après l'abbé d'Orsanne, la négociation secrète à Rome en 1724, 1725 et 1726; — Fleury, surtout, qui suit aussi son secret et prépare, trois ans durant, sa propre dictature.

1. *Manuel historique de politique étrangère*, t. 1, pp. 473 et 475 (la première édition date de 1892).

Car c'est à Fleury qu'il appartiendra de liquider à l'extérieur l'œuvre hasardeuse du duc de Bourbon, de réparer ses fautes ou ses malheurs. Or, il est une partie de son système qu'il ne pourra pas abandonner : pour assurer la paix, il devra s'appuyer également sur l'alliance anglaise, véritable pivot — depuis 1716 — de la politique française. Toutefois l'accord de Fleury et de Robert Walpole présente des caractères nouveaux et conduit à des résultats différents : M. Dureng se doit à lui-même de nous faire goûter dans un prochain volume les plaisirs « infiniment variés et personnels » que celui-ci nous a donnés. — LOUIS VILLAT.

LÉON DUBREUIL. *La Vente des Biens Nationaux dans le département des Côtes-du-Nord, 1790-1830*. Paris, H. Champion, 1912, XVIII+705 pages, in-8°, (avec 1 carte). — Il n'était pas de sujet plus difficile que celui-là : il fallait dépouiller des documents innombrables, mal classés, peu attrayants et suivre, à travers une législation éminemment variable, des opérations d'une infinie complexité; il fallait multiplier les tableaux et les chiffres; il fallait, en un mot, introduire l'ordre et la clarté dans un domaine où le chercheur ne trouvait d'abord qu'obscurité et confusion. M. Dubreuil a fait tout cela, et il nous faut rendre hommage à son labeur : son livre est, tout à la fois, lourd, indigeste et plein de choses, solide et mal bâti, ennuyeux et pour une grande part définitif (1).

M. Dubreuil pose la question sur le terrain économique et social. Il se demande tout d'abord (pp. 1-75) quel était « le régime de la propriété avant 1789 » et passe successivement en revue la propriété noble, la propriété ecclésiastique et « la puissance d'achat des paysans. » Tout ce début est embarrassé, peu concluant, languissant : il aurait gagné à être resserré en quelques pages.

Le centre de l'ouvrage est constitué par l'histoire même des ventes. Le département des Côtes-du-Nord présente cette originalité de posséder un mode de tenure particulier : le domaine congéable. Aussi M. Dubreuil distingue-t-il deux périodes, séparées par la loi du 9 brumaire an VI (30 octobre 1797) qui, restaurant le domaine congéable et les droits des fonciers, devait constituer une abondante réserve pour les ventes ultérieures (pp. 77-345 et 347-601). Au cours d'une étude méthodique et consciencieuse, M. Dubreuil dégage le mécanisme de la liquidation des biens nationaux, les lois qui l'ont régie et le mécanisme de leur application. — Les premières ventes sont faciles, les municipalités et les particuliers soumissionnent, les expertises sont honnêtes et les opérations se poursuivent sans incidents, atteignant des enchères parfois considérables. Puis, avec le discrédit des assignats, on voit se modifier la condition sociale des

1. En dehors de l'ouvrage fondamental de M. Marion, la vente des biens nationaux a été étudiée récemment par MM. Séb. Charléty pour le Rhône (Lyon, 1906), P. Moulin pour les Bouches-du-Rhône (4 vol., Marseille, 1908-1911), Léon Schwob pour le district d'Épinal (Épinal, 1911), Pour la Bretagne, il n'existait qu'un article de M. Rebillon relatif à l'ancienne commune de Fougerei, en Ille-et-Vilaine, (*Annales de Bretagne* 1909), et la publication de MM. Guillou et Rebillon (1911) relative aux districts de Rennes et de Bain.

acquéreurs et bientôt apparaissent les spéculateurs, — négociants, hommes de loi, propriétaires, etc. — qui travaillent isolément ou en sociétés. Enfin le coup d'Etat de brumaire inaugure une dernière période — toute momentanée — d'indécision, jusqu'à ce que, grâce à l'habileté et à l'énergie du préfet Boullé, la tranquillité renaisse dans toute l'étendue du département.

Revenant alors à son point de départ, M. Dubreuil cherche à déterminer « les conséquences économiques et sociales des ventes nationales » (pp. 603-642). Le développement redevient moins précis et des contradictions apparaissent. Il est certain, par exemple, que les bourgeois furent les principaux bénéficiaires des ventes; mais faut-il en conclure (p. 638) que le paysan n'a rien dû ou à peu près rien aux ventes nationales? Contre cette affirmation nous renvoyons l'auteur à lui-même, à ses tableaux si complets, à ses minutieuses constatations.

Rien — ou presque rien — de ce qui était essentiel à dire n'a été négligé (1). A peine pourrait-on désirer plus de détails sur l'administration des biens nationaux dans la période où ils restèrent sous séquestre. Et, s'il y a des longueurs, il y a également d'heureux passages sur la politique de Boullé (pp. 436-460), sur le véritable caractère de la loi du milliard (pp. 623-630), etc. (2).

Mais qui ne voit que l'intérêt même du livre n'est pas là où son auteur avait entendu le placer? Il avait entrepris une histoire économique et sociale : il nous a donné — ce que les documents lui permettaient seulement d'atteindre avec précision — une histoire administrative et politique. — LOUIS VILLAT.

LÉON DUBREUIL, *Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan (25 nivôse an II — 30 floréal an III)*, publication de textes, avec une introduction, des notes et un index alphabétique des noms propres, Paris, H. Champion 1912, in-8°, CXXIII+183 pp.

M. Dubreuil publie — comme thèse complémentaire — la correspondance du Directoire de Dinan avec les Comités de Salut public et de Sûreté générale : rapports, adresses, comptes rendus décadaires, etc..., en tout 84 pièces, conservées aux Archives de St-Brieuc. Cette publication, d'autant plus précieuse que les Archives révolutionnaires du district de Dinan ont presque complètement disparu, est faite avec soin. Des notes, sobres et justes, expliquent les termes du dialecte local, précisent les dates, fixent les principales étapes d'une biographie, etc.

Au surplus M. Dubreuil ne se borne pas à éditer les textes : il

1. Une bibliographie, dressée avec soin, donne la liste des documents inédits et des ouvrages imprimés que M. D. a consultés. De précieux appendices énumèrent les membres des administrations locales et les préfets, établissent la dépréciation du papier-monnaie, expliquent les mesures anciennes et les principaux termes du patois local. On appréciera enfin un index alphabétique des noms de personnes, grâce à quoi ce livre, d'apparence austère, devient plus facile à manier.

2. Pourquoi M. D. écrit-il parfois si mal? Ses phrases sont lourdes, embarrassées d'incidentes, souvent incorrectes. Il y a (p. 275) une phrase de 13 lignes, et ce n'est probablement pas la plus longue de l'ouvrage. Que dire d'un certain *que*, relevé p. 651, l. 10?...

les met en œuvre dans une volumineuse introduction qui retrace l'histoire du district de Dinan depuis la crise fédéraliste jusqu'au floréal an III. Ce fut une histoire calme et relativement heureuse. Pendant la période terroriste, — où le Conventionnel Le Carpentier épure les administrations locales et mécontente le pays en appliquant la levée en masse, en ordonnant de continuelles réquisitions, — la résistance des municipalités suffit à empêcher le maximum d'être appliqué. Les paysans, acquis aux idées nouvelles dans l'ordre politique, mais lents à modifier des habitudes traditionnelles, continuent d'observer le dimanche et non le décadi. Un peu plus tard les Chouans apparaissent; mais ils ne réussissent pas à troubler sérieusement la tranquillité, qui subsiste, sans trop de heurts, pendant la réaction thermidorienne et la politique d'apaisement poursuivie par Boursault.

C'est ainsi que, à l'aide de sources purement officielles et administratives, en des développements intéressants — parfois confus et mollement conduits, — M. D. a essayé de dégager tout à la fois l'influence des événements parisiens et celle des questions locales — (notamment celle des subsistances et des approvisionnements). A tout prendre, il a esquissé l'évolution de l'esprit public dans un district agricole de Bretagne pendant le gouvernement révolutionnaire. — LOUIS VILLAT.

JOSEPH COMBET, *La Révolution à Nice 1792-1800*, Paris, 1912, in-8° de 237 p.; François Vermale, *La franc-maçonnerie savoisiennne à l'époque révolutionnaire d'après ses registres secrets*, Paris, in-8° de 71 p., fascicules V et VI de la *Bibliothèque d'histoire révolutionnaire* publiée sous la direction de M. Albert Mathiez. — Les historiens qui n'ont de considérations que pour les gros ouvrages n'ouvriraient pas ces deux volumes et M. Arthus Bertrand, l'immortel libraire du *Pamphlet des Pamphlets* (qui a encore beaucoup de disciples) ne verrait dans le second qu'un pamphlet, car que dire en quatre feuilles et demie! Cette brochure, comme on dirait aujourd'hui en style administratif, a pourtant une grande importance : car elle donne des éléments pour résoudre un des problèmes les plus intéressants de l'histoire politique et religieuse de la Révolution; à savoir : quelle a été la part, le rôle de la Franc-Maçonnerie dans le mouvement des idées qui a précédé 1789 et dans la direction du mouvement politique qui l'a suivi? On connaît la thèse jadis soutenue par l'abbé Barruel dans *l'Histoire du Clergé de France pendant la Révolution* : la Révolution, abomination de la désolation ne s'explique que « par l'action occulte et souveraine de la franc-maçonnerie. » Depuis lors, on a invoqué le sommeil des loges pendant la Révolution, le grand nombre d'aristocrates, de futurs émigrés qui faisaient partie des loges avant 1789, pour soutenir une thèse contraire : la Franc-Maçonnerie n'a eu aucune part à la Révolution. La vérité est entre ces deux thèses. L'an dernier (1911) on a lu au Congrès des Sociétés Savantes de Caen un curieux mémoire qui montrait qu'à Auch tout l'état-major des Sociétés populaires provenait des loges et qu'elles s'étaient pour ainsi dire perpétuées dans cette Société. Aujourd'hui M. Vermale nous avertit qu'il y eut loges et loges, que si Joseph de Maistre a pu fréquenter la loge des *Trois Mortiers*, si l'aristocratie sarde est largement représentée dans certaines d'entre elles, d'autres comme les *Sept*

amis ont eu pour adhérents tous ceux qui ont préparé plus tard la réunion de la Savoie à la France; il nous montre enfin le réveil de la Franc-Maçonnerie sous le Consulat, groupant tous les amis de la Révolution dans l'admiration et le culte de Bonaparte qui la personifie à leurs yeux. M. Mathiez, en une préface lumineuse, a dégagé toutes les idées générales à tirer de ce petit livre, qui est aussi, ajoutons-le, une contribution à l'étude des états sardes, étude si intéressante : la monarchie n'avait-elle pas pris là avant la Révolution bien des initiatives heureuses?

C'est un autre territoire de l'ancien état sarde dont M. Combet a étudié l'histoire après sa réunion à la France dans son livre sur la *Révolution à Nice*; le premier chapitre est consacré à Nice en 1792, les autres étudient successivement toutes les questions qui se posent en matière d'administration : l'organisation municipale, les questions édilitaires, les questions économiques, les questions militaires, l'instruction publique, la question religieuse. Mais M. Combet en partant de ce point de vue trop étroit de l'administration municipale, en puisant sa documentation uniquement aux archives municipales et départementales a enlevé tout intérêt aux chapitres sur l'opinion publique, l'opposition, la question religieuse. Il est évident que les Archives Nationales, celles des Affaires étrangères, de la Guerre, auraient fourni à M. C. une abondante moisson de documents et lui auraient permis d'écrire un livre moins sec, plus fouillé, plus vivant et d'où l'on pût dégager quelques idées. — H. P.
